

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Session criminelle : il écope 14 ans de réclusion pour tentative de vol avec violences

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

EN détention depuis 2019, pour tentative de vol avec violences, exercé sur dame Winnie Naomie Meguembé-Sang'gni, Jordi Mbanda, alias "Blouson", a comparu le 16 mars dernier. Un crime pour lequel il a été condamné à 14 ans de prison, alors que le ministère public avait requis la réclusion criminelle à perpétuité.

En effet, dans la nuit du 16 janvier 2019 vers minuit, alors que la victime rentre au domicile de son oncle au quartier Salsa, elle constate qu'elle est suivie par une personne. Une fois à proximité de la maison, elle cache son téléphone portable au niveau de la ceinture de son pantalon et frappe à la porte. Mais personne ne l'a entendu à cause de

la musique dont le volume est fort. Alors qu'elle se dirige vers la fenêtre de la chambre de sa tante, en faisant le tour, elle reçoit un coup sur la tête et s'écroule en criant à gorge déployée le nom de son oncle. Surprise par le fracas des tessons de bouteille sur la fenêtre, la tante s'avance, ouvre la fenêtre et constate qu'un individu fouille un sac à main, tandis qu'une jeune femme est allongée au sol. Le voisinage, qui est promptement alerté, rattrape Jordi Mbanda et le conduit au commissariat.

À la barre, l'accusé reconnaît effectivement avoir flanqué une bouteille sur la tête de sa victime. Il précise qu'au moment il fouillait le sac, il a entendu une personne crier au braqueur. D'où son empressement à prendre ses jambes à son cou sans rien emporter. Tenant le siège du

ministère public, le procureur général, Angélique Ndouna, a requis la qualification du crime de tentative de vol avec violences, initialement retenu, à celui de vol avec violences.

Dans le cadre de la défense de l'accusé, Me Annie Ogowet a plutôt plaidé la disqualification du crime en délit de tentative de vol aggravé. En répression, Jordi Mbanda a été déclaré coupable de crime de vol avec violences. Il a écopé 14 ans de réclusion criminelle.



Photo : Jean Paulin Allogho

Jordi Mbanda alias "Blouson" à la barre. A ses côtés, son conseil, Me Annie Ogowet.

8 ans pour Mbatchi, 28 mois pour Mbina



Photo : kaoumous

Henri Mbatchi et Mbina MOUNGUENGUI, de part et d'autre de la victime.

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

HENRI Mbatchi et Mbina MOUNGUENGUI ont comparu jeudi dernier, dans le cadre de la session criminelle. Les deux frères ont été jugés pour avoir infligé des sévices d'une rare violence à leur cadet, Daryl Moubamba, présumé voleur. En 2016, mécontent de ce que le jeune Daryl Moubamba se soit mis en bande avec des amis pour cambrioler un commerçant, Mbina-MOUNGUENGUI inflige à ce dernier et à un de ses complices une mémorable bastonnade. Non sans les ligoter. Informé,

Henri Mbatchi, l'autre frère aîné de Daryl a prêté main forte au benjamin en les rouant de coups à son tour. Puis, ce dernier passe à la vitesse supérieure, en aspergeant son cadet d'essence avant de craquer une allumette. Après la plainte de la mère de Daryl Moubamba, les deux aînés sont interpellés, puis écroués pour tentative de meurtre.

À l'issue des débats contradictoires, Mbatchi et Mbina ont été reconnus coupables. Le premier, pyromane de circonstance, a pris 8 ans de prison ferme. Tandis que Mbina a bénéficié de circonstances atténuantes, avec 28 mois dont 8 avec sursis.

unicef | pour chaque enfant

UNICEF Gabon recrute un (e) Spécialiste des partenariats
Grade NOC, nomination à durée déterminée, basé à Libreville

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Pour leur sauver la vie. Pour défendre leurs droits. Pour les aider à réaliser leur potentiel. Nous travaillons pour chaque enfant, chaque jour, pour construire un monde meilleur pour tous.

Et nous n'abandonnons jamais.

Pour chaque enfant, un défenseur des droits des enfants

Si vous êtes un professionnel engagé et créatif, qu'il vous tient à cœur d'apporter un changement durable dans la vie des enfants et que vous souhaitez nous rejoindre en tant que Spécialiste des partenariats au sein de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), à Libreville (Gabon), le bureau de la Représentation de zone de l'UNICEF pour le Gabon, Sao Tome & Principe et la CEEAC aimerait en savoir plus sur vous. Ce poste est basé au sein de la Commission de la CEEAC à Libreville, au Gabon, sous la supervision opérationnelle du Représentant de zone pour le Gabon, Sao Tomé-et-Principe et la CEEAC. Ce poste est réservé aux ressortissants Gabonais

La description détaillée du poste est disponible sur le lien ci-dessous ou en contactant Herilanto Rajosefa, email : hrajosefa@unicef.org

Les candidats intéressés sont priés de postuler **uniquement en ligne** via le lien <https://jobs.unicef.org/en-us/listing/> puis chercher la réquisition# 538525 au plus tard le 31 Mars 2021.

L'UNICEF est environnement libre de toute discrimination. L'UNICEF s'engage à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de son personnel et encourage tous les candidats, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur religion et leur origine ethnique à postuler pour faire partie de l'organisation. Les candidatures féminines qualifiées ainsi que celles de personnes qualifiées en situation de handicap sont vivement encouragées.

L'UNICEF applique une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère également à des principes stricts de protection de l'enfance.